ÉLIRE – portail « Mairies »

Présentation du portail et du tableau de bord











INSEE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Les menus et la page d'accueil

L'écran d'accueil comporte :

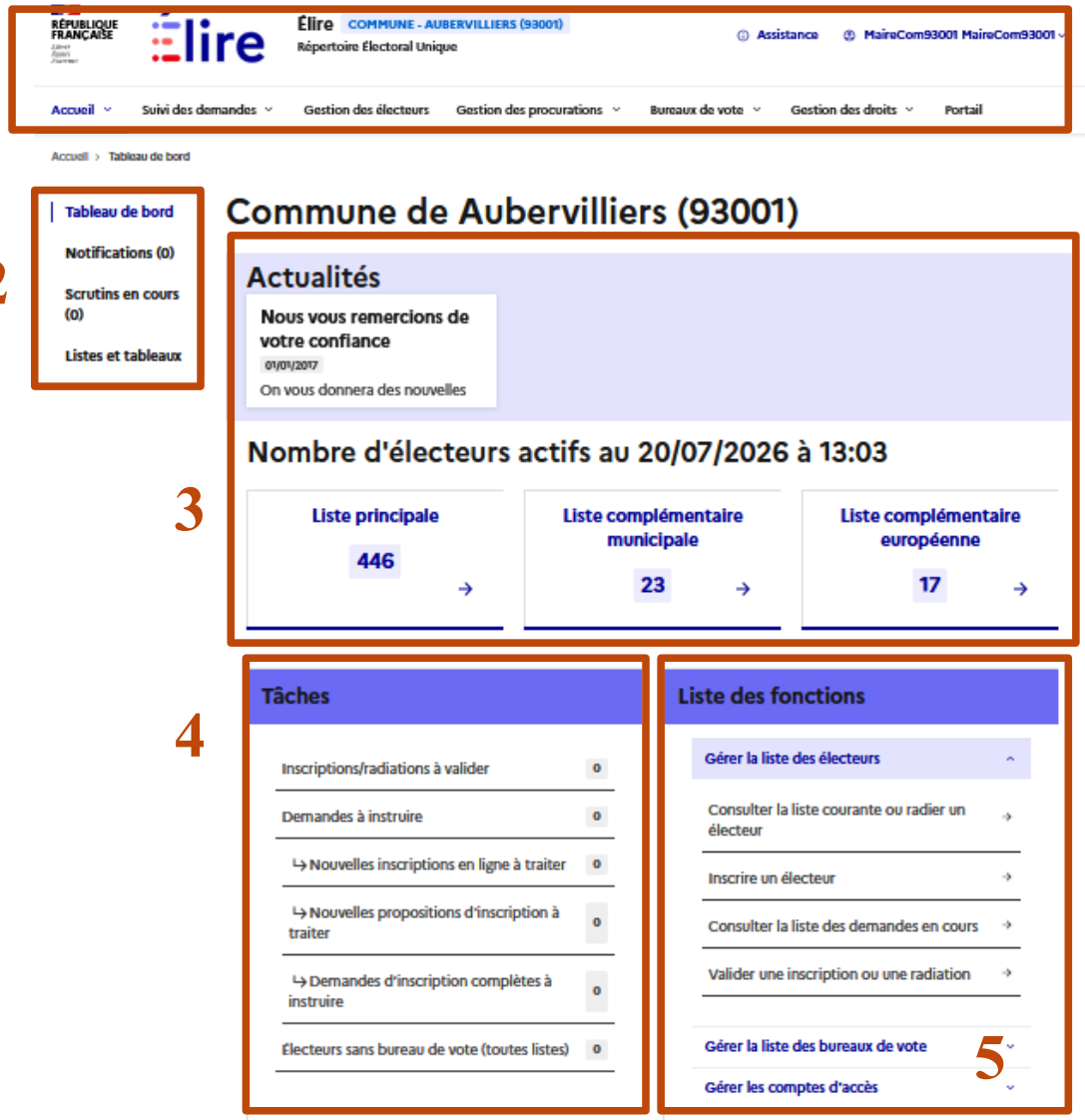
1) le bandeau du haut ou barre d'outils

2) un sous-menu latéral (à gauche)

3) une partie haute avec des espaces dédiés :
 - aux actualités
 - aux statistiques de la commune

4) une zone rappelant les tâches à effectuer

5) une zone d'accès direct aux principales fonctions.



INSEE

La barre d'outils



La barre d'outils est visible sur tous les écrans de l'application.

Elle comprend en partie haute :

- des **logos**, et un rappel du **nom et du code de la commune** (cliquer sur cette zone permet de revenir à tout moment à la page d'accueil)
- un accès aux outils d'« **Assistance** » : documentation de l'application et formulaire de signalement des cas particuliers relatif à un électeur ;
- un bouton avec le **nom de l'agent** connecté, qui permet de changer de portail (pour les agents ayant accès à plusieurs portails) et de se déconnecter.

La barre d'outils



La barre d'outils comprends en partie basse, de gauche à droite :

- un accès **« Accueil »** qui permet de revenir aux différentes rubriques de la page d'accueil ;
- un accès au **« Suivi des demandes »** qui affiche la liste des demandes d'inscription ou de radiation en cours ou clôturées : vous pouvez ainsi accéder à une demande en cours et finaliser son traitement ; c'est à partir de cet onglet que vous pouvez créer un dossier d'inscription pour un nouvel électeur ;
- un accès à la **« Gestion des électeurs »** qui affiche la liste des électeurs de votre commune dont l'inscription a été prise en compte dans le répertoire électoral unique ; vous pouvez trier et filtrer la liste selon différents critères ; à partir de la liste, vous pouvez sélectionner un électeur pour consulter ou modifier ses caractéristiques ou constituer un dossier de radiation ;
- un accès à la **« Gestion des procurations »** qui affiche les procurations, permet de les supprimer ou de les créer ;
- un accès à la liste des **« Bureaux de vote »** avec leurs caractéristiques, que vous pouvez modifier ; à partir de cet onglet, vous pouvez renuméroter tous les électeurs d'un bureau de vote ;
- un accès à la **« Gestion des droits »** d'accès des utilisateurs, qui liste les utilisateurs ayant accès au système pour la commune ; les utilisateurs ayant le rôle de valideur ou de responsable électoral peuvent créer ou supprimer des utilisateurs et modifier leurs caractéristiques ;
- Un onglet **« Portail »**, qui permet de changer de portail (pour les agents ayant accès à plusieurs portails)

INSEE

Le sous-menu de la page d'accueil

Le sous-menu situé à gauche donne accès :

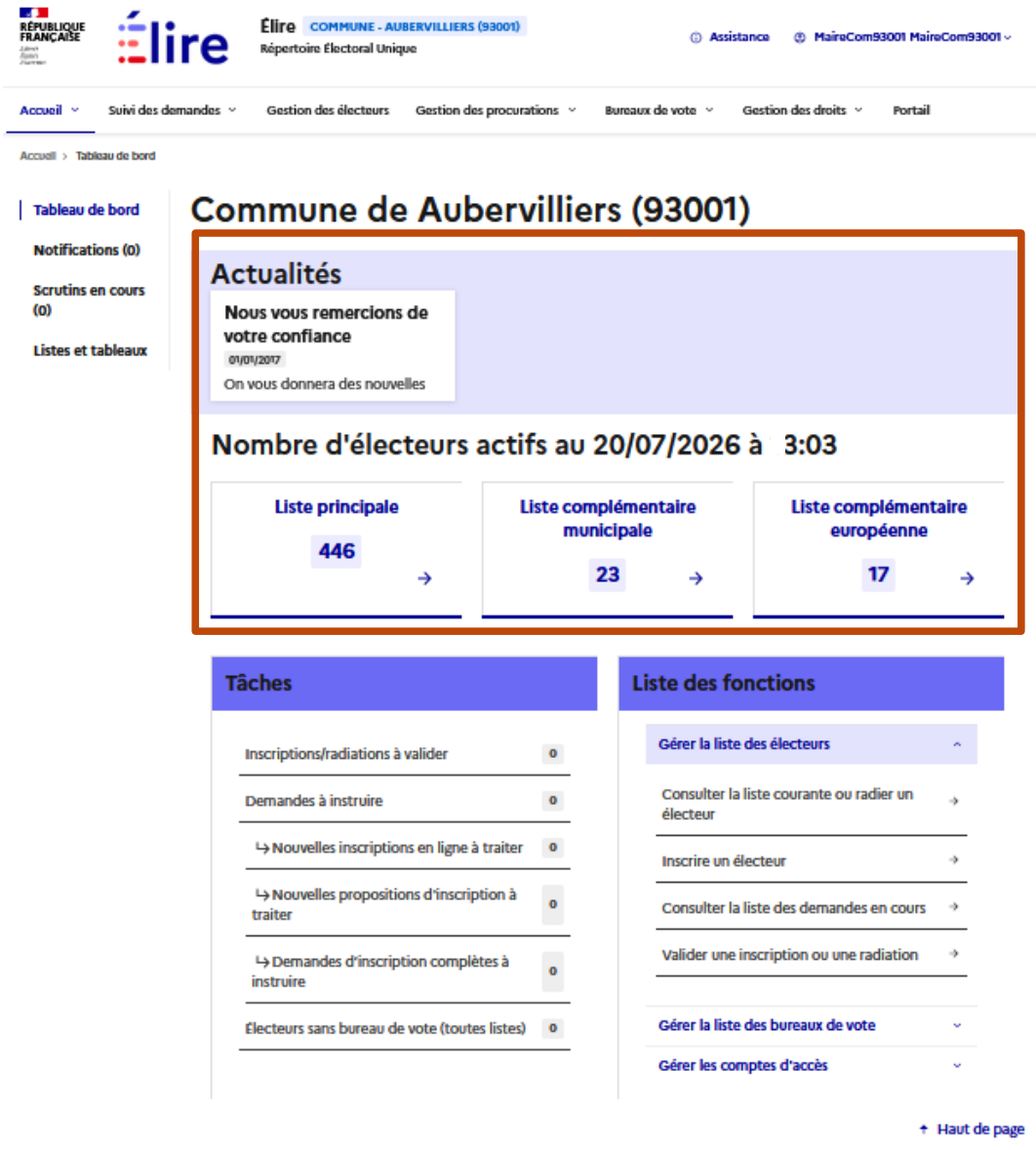
- Au « tableau de bord » (qui s'affiche par défaut à l'ouverture du portail) ;
- À l'onglet « notifications » qui affiche les notifications faites à la commune de chaque inscription ou radiation prise en compte dans le REU (volontaires ou d'office) ainsi que des demandes d'inscription déposées en ligne ; il est possible de demander à recevoir ces notification par messagerie électronique ;
- À l'onglet « scrutins en cours » qui affiche les caractéristiques des scrutins qui ont été déclarés dans le système (par l'Insee ou par la préfecture) : ces caractéristiques définissent notamment les dates limites d'inscription et les dates auxquelles l'extraction des listes électorales en vue de ce scrutin sera possible ;
- À l'onglet « listes et tableaux » qui permet de demander l'extraction des listes électorales arrêtées (conformes au code électoral), les tableaux de mouvement et les listes pour le mailing de la propagande.



La zone intermédiaire du tableau de bord

La zone intermédiaire contient un espace dédié aux actualités, permettant d'afficher des informations générales en rapport avec la gestion du Répertoire électoral unique.

Les cadres situés au dessous de cette zone indiquent le nombre d'électeurs sur chaque type de liste, à la date du jour précédent (le calcul est fait chaque nuit).



INSEE

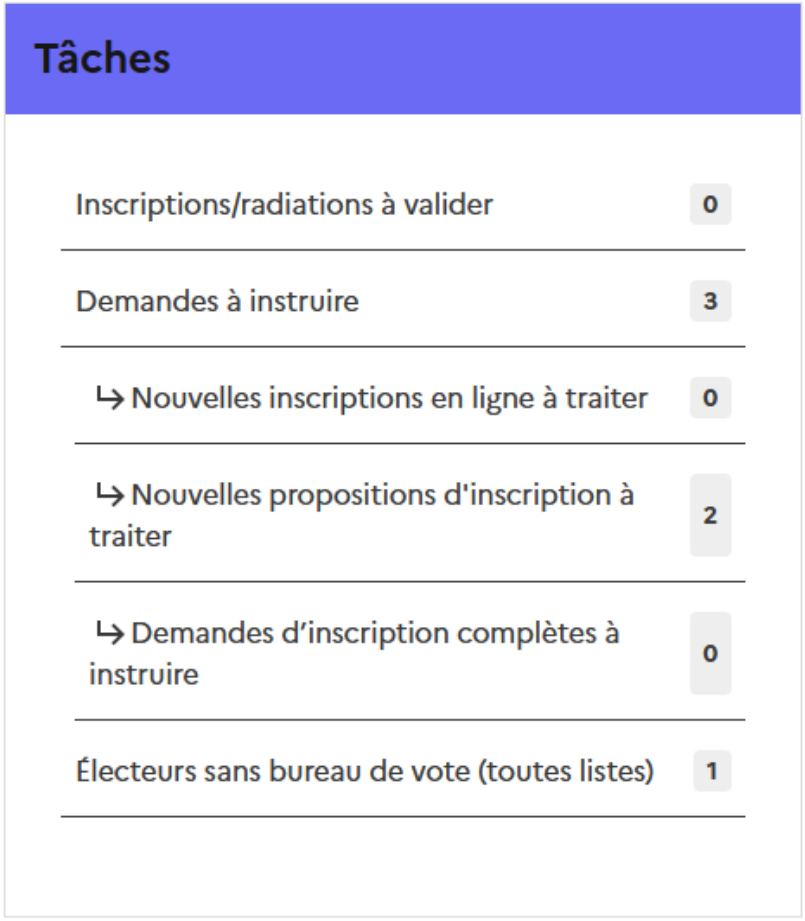
Les tâches à effectuer

Le cadre dédié aux tâches à effectuer permet de visualiser sur l'écran d'accueil les principales opérations qui sont en attente de traitement par la commune :

- inscriptions et radiations à valider ;
- demandes d'inscription déposées en ligne sur « service-public.gouv.fr », à instruire par la commune ;
- propositions d'inscription d'office à compléter : il s'agit des inscriptions d'office (jeunes, naturalisés) qui n'ont pas pu être automatiquement intégrées au Répertoire électoral unique du fait d'information incomplète ;
- demandes d'inscriptions déclarées complètes par la commune mais non encore visées ;
- électeurs non encore affectés à un bureau de vote.

En cliquant sur le nombre de ces tâches, vous accéderez directement à l'écran qui vous permet de les traiter.

Le nombre de tâches à réaliser se met à jour au fur et à mesure de l'avancement de votre travail.



L’accès aux principales fonctions

Le cadre listant les principales fonctions permet d’accéder directement à l’écran correspondant.

En cliquant sur le chevron situé à droite de l’intitulé, on fait apparaître ou replier les fonctions détaillées pour :

- La gestion des électeurs ;
- La gestion des bureaux de vote ;
- La gestion des comptes d’accès.

